

Initiales de la
présidente

Initiales de la directrice

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Des Prés-Verts année 2022-2023

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE des Hautes-Rivières, école Des Prés-Verts.
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 16 juin 2023,
à 19 h 15, au local A-2-013.**

Présences					
M. Patrick Barrière	Parent	X	Mme Nathalie Fradette	SDG	-
Mme Valérie Gendron	Parent	X	Mme Karine Girard	Enseignante	X
Mme Brigitte Leduc	Parent	X	Mme Dany Laurent	Enseignante	X
Mme Maryse Quintin	Parent	-	Mme Julie Marcil	Enseignante	X
Mme Dominique Roy	Parent	X	Mme Julie Lambert	Enseignante	X
Mme Anik Valcourt	Parent	X	Mme Manon Poulin	Professionnel	X
M. Sébastien Gérin	Substitut	-	Mme Annie Benoit	Direction	X
Mme Geneviève Gosselin	Substitut	X	Mme Mélanie Fortin	Direction	-
M. Mathieu Valiquette	Substitut	-	Mme Roxanne Boulerice	Professionnel substitut	-

1. Ouverture de la séance par la présidente (61)
2. Vérification du quorum et des présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67) #
4. Adoption des procès-verbaux des séances du 25 mai et 31 mai 2023 (69) #
5. Suivi au procès-verbal du 25 mai et du 31 mai 2023
6. Parole au public
7. Correspondance
8. Organisation scolaire 2023-2024 (information)
9. Budget prévisionnel 2023-2024 (95) (document séance tenante) #
10. Mesures dédiées et plan d'effectifs 2023-2024 (information)
11. Fonds à destination spéciale (94)
12. Utilisation du parc de la Ville pendant les heures de classe (87) ##
13. Liste des effets scolaires (75.0.1) (document séance tenante) ##
14. Comité de parents (information)
15. Points de l'OPP (96.2)
16. Date pour une séance extraordinaire en août 2023 (67) #
17. Autres sujets
18. Parole au public
19. Levée de la réunion #

1. Ouverture de la séance par la présidente

Mme Brigitte Leduc accueille les membres à 19h18.

2. Vérification du double quorum et des présences (61)

Mme Brigitte Leduc effectue la vérification du double quorum et note les absences.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67)

Mme Brigitte Leduc fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Geneviève Gosselin d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la présidente et la direction en ajoutant à Autres sujets : demande à la ville et au point 11 Acceptation d'un don.

CE-22.23.61

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mai et 31 mai 2023 (69)

Mme Valérie Gendron propose l'adoption du procès-verbal du 25 mai et du 31 mai 2023 tel que préparé par la direction.

CE-22.23.62

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi à la dernière séance

5.1. Code de vie -suivi

Après vérification avec le service des affaires juridiques du CSSDHR, Mme Annie Benoit mentionne qu'il n'existe pas une règle claire en lien avec un téléphone confisqué.

5.2. Résultats du sondage

Mme Annie Benoit poursuit la présentation des résultats du sondage de la dernière rencontre.

5.3. Consultation PEVR Mme Brigitte Leduc mentionne que les sept membres présents ainsi que la direction ont procédé à la consultation.

6. Parole du public

S/O

7. Correspondance

S/O

8. Organisation scolaire 2023-2024

Mme Annie Benoit présente l'organisation scolaire pour la prochaine année scolaire en date du 5 juin dernier. C'est sensiblement le même scénario que celui de cette année. Elle mentionne que les surplus d'élèves ont été résorbés par le transfert d'élèves en inscription tardive en 2^e et 4^e année. Il reste le dossier de transfert d'élèves en 3^e année qui sera réglé dans les prochaines journées.

9. Budget prévisionnel 2023-2024

Mme Annie Benoit présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année scolaire,

- *Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;*
- *Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;*
- *Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;*
- *Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières du Centre de services scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;*
- *Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;*
- *Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption du budget du Centre de services scolaire;*

Il est proposé par Mme Anik Valcourt:

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 825 143 \$, soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

CE-22.23. 63

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Mesures dédiées et plan d'effectifs 2023-2024

Mme Annie Benoit présente le plan d'effectifs pour la prochaine année scolaire :

Soit : - 2,5 postes en orthopédagogie
-0,4 poste en orthophonie
-0,5 poste en psychoéducation
-154 h en éducation spécialisée réparties en 5 postes : un poste de 28 heures, deux de 31 heures, et deux de 34 heures.

11. Fonds à destination spéciale (94) #

11.1. Acceptation d'un don

Mme Annie Benoit présente le don de 1000\$, soit deux chèques de 500\$ pour les niveaux de maternelle et de 2^e année.

11.2. Mise à jour du fonds

Mme Annie Benoit explique les modifications au tableau de suivi du fonds.

Il est proposé par Mme Julie Marcil d'approuver le don de deux chèques de 500\$ et d'approuver l'état du fonds à destination spéciale en date du 16 juin 2023.

CE-22.23.64

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. Utilisation du parc de la Ville pendant les heures de classe

Comme chaque année, Mme Annie Benoit demande aux membres du conseil d'établissement d'approuver l'utilisation du parc de la Ville pendant les heures de classe.

Il est proposé par Mme Dany Laurent d'approuver la demande de l'équipe-école d'utiliser le parc de la Ville pendant les heures de classe.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#CE-22.23.65

13. Liste des effets scolaires 2023-2024 (75.0.1) ##

Mme Annie Benoit présente les listes d'effets scolaires. Elles respectent les encadrements liés aux frais chargés aux parents.

Il est proposé par Mme Dany Laurent d'approuver les listes d'effets scolaires pour l'année scolaire 2023-2024 par l'équipe-école avec les modifications demandées pour le cours d'anglais.

#CE-22.23.66

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. Comité de parents

Lors de la dernière rencontre du comité de parents, il y a eu une ultime consultation sur le PEVR par la Direction générale. Mme Anik Valcourt nous rappelle que les séances du comité de parents ont toujours lieu le 1^{er} mercredi du mois. Il faut donc éviter de placer les séances des conseils d'établissement au même moment.

15. Points de l'O.P.P. (96.2)

S/O

16. Date pour une séance extraordinaire en août 2023 #

La direction fait la demande aux membres du conseil d'établissement afin de pouvoir s'assurer du suivi de certains dossiers dont le Rapport annuel d'avoir une rencontre en août prochain.

Il est proposé par Mme Anik Valcourt de tenir une séance extraordinaire le 28 août prochain à 19h15.

#CE-22.23.67

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Autres sujets

M. Patrick Barrière se retire de la conversation.

Suite à la coupe d'arbres matures dans le parc municipal longeant le terrain de baseball, Mme Brigitte Leduc explique qu'il serait important de faire une demande à la ville d'ajouter un abri (pergola, toiles, etc.) pour permettre aux utilisateurs de retrouver un peu d'ombre. Par le fait même, il est mentionné que nous pourrions demander l'entretien du terrain adjacent à la clôture de la cour-école. Il est également mentionné que nous pouvons inviter les parents à effectuer la même demande auprès de la ville.

#CE-22.23.68

Il est proposé par Mme Manon Poulin de rédiger une lettre officielle du conseil d'établissement pour effectuer les demandes mentionnées ci-haut.

18. Parole au public

S/O

19. Levée de l'assemblée

Mme Dany Laurent propose la levée de la réunion à 20 h 49.

CE-22.23.69

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Brigitte Leduc
Présidente

Annie Benoit
Directrice